



NÉGOCIATIONS COMMERCIALES : PACT'ALIM CONSTATE UNE DÉGRADATION ALARMANTE

Pact'Alim, porte-parole des PME & ETI de l'alimentation, confirme une dégradation préoccupante des discussions entre fournisseurs et distributeurs dans le cadre des négociations commerciales. Loin de s'améliorer à l'approche de la date butoir du 1er mars, la situation est de nature à mettre en péril la compétitivité des PME et ETI françaises de l'industrie alimentaire. En particulier, il est très préoccupant de constater que les enseignes refusent de respecter la marche en avant de la négociation et la sanctuarisation du coût de la matière première agricole, pourtant au cœur des lois Egalim visant à améliorer le revenu des agriculteurs.

Selon un second sondage mené par Pact'Alim auprès de ses adhérents, 70% des entreprises considèrent que les négociations sont très dégradées par rapport à l'an dernier, soit une augmentation de 14 points en seulement 15 jours. Par ailleurs, 80% des entreprises constatent une dégradation de la prise en compte des coûts des matières premières agricoles et industrielles par les distributeurs.

La pression exercée par les distributeurs se renforce, avec des demandes de baisses tarifaires massives, souvent déconnectées des réalités économiques. Nous constatons notamment que :

- Près de 88% des entreprises font face à des demandes de déflation des prix systématiques ;
- 69% des demandes de réduction de prix oscillent entre -5% et -2,5%, avec près de 20% des demandes excédant -5% ;
- Le taux de menaces de déréférencement a doublé depuis le premier sondage, rendant les discussions encore plus tendues.

Pact'Alim alerte à nouveau sur l'absence de contreparties et un non-respect des lois Egalim. Alors qu'elles doivent garantir une répartition plus équitable de la valeur, nous regrettons que les distributeurs continuent d'imposer des conditions défavorables aux PME et ETI. A noter, 75% des entreprises signalent des demandes d'avantages sans aucune contrepartie.

Alors que la fin des négociations commerciales approche, 48% des entreprises n'ont encore conclu aucun accord.

Face à cette situation alarmante, Pact'Alim appelle une nouvelle fois à :

- Une application rigoureuse des lois Egalim, garantissant un partage équitable de la valeur entre producteurs agricoles, transformateurs et distributeurs.
- Un renforcement des contrôles et des sanctions contre les pratiques commerciales abusives.

- Une réelle prise en compte effective des coûts réels des PME et ETI, incluant les matières premières agricoles et industrielles, l'énergie, les emballages et les salaires.

Jérôme Foucault, Président de Pact'Alim, déclare : « Dans un contexte de tensions économiques et de mobilisations agricoles, Pact'Alim rappelle que les PME et ETI de l'alimentation sont essentielles à la souveraineté alimentaire française. Il est urgent de stopper les dérives et de restaurer des relations commerciales équitables, pour préserver la juste rémunération de l'amont agricole et du tissu industriel transformateur. »

Pact'Alim salue les propos de la Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire évoquant la nécessité, pour les prochaines négociations, de « corriger certains dysfonctionnements » dans la loi Egalim. Pact'Alim demande donc des mesures d'ajustements qui permettront de fluidifier et de renforcer l'application du principe de construction du prix en marche en avant.

À propos de Pact'Alim :

Pact'Alim porte la voix des PME & ETI françaises de l'alimentation.

Les plus de 3 000 PME et ETI représentent 57% du chiffre d'affaires (112 milliards) et 64% de l'emploi (286 000 salariés) de l'industrie alimentaire. Au cœur de l'alimentation quotidienne des Français et premier débouché de l'agriculture et de la pêche, ces entreprises jouent un rôle essentiel dans la souveraineté alimentaire et sont les fers de lance des transitions alimentaires et écologiques

www.pactalim.fr



Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM - Service de Presse de Pact'Alim

vous remercient de votre attention.

Tél : 01.48.05.19.00. – Courriel : adocom@adocom.fr